

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

7 JUIN 2019
8H00

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 7 juin 2019 à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest, situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présentes : Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
Madame Colleen Feeney, Conseillère
Madame Maria Torres, Conseillère

Absents : Monsieur Beny Masella, Maire
Monsieur Dino Mazzone, Conseiller

Aussi présent: Maître Claude Gilbert, Greffier

Étant donné l'absence du Maire et du Maire suppléant, il fut convenu à l'unanimité que la Conseillère Maria Torres assumerait la présidence de la séance.

Maître Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Aucune autre personne n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par la Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
20190607-001

La Présidente déclara la séance ouverte à 8h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 juin 2019 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20190607-002

3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 5 juin 2019.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
138 Brock Nord	Modification de l'escalier et du palier avant;
72-74 Ronald	Remplacement d'une remise de jardin;
119 Strathearn Nord	Remplacement de vingt-trois fenêtres, conversion d'une

fenêtre en porte, remplacement d'un porte avant et modification du balcon avant et des soffites;
150 Percival Repeindre la balustrade avant.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
16 Brock Sud	Remplacement de sept fenêtres, reconstruction de la terrasse latérale, retrait de l'escalier et du palier arrière, reconstruction de l'escalier avant.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
455 Brock Nord	Modifications au palier et à l'escalier avant et application de crépi au mur de fondation avant.

Adoptée à l'unanimité
20190607-003

4. Demande de dérogation mineure – 500 Hudson

NOTE La Conseillère Colleen Feeney résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mai 2019 conformément aux dispositions des règlements 2010-002 et G-18-0005, et les demandes de dérogation mineure à l'article 4.1.6 et aux alinéas a) et c) du troisième paragraphe de l'article 4.9.1 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 500 Hudson dans la Zone PC-1 afin de:

- Permettre la construction de bâtiments temporaires pour une durée de cinq ans (60 mois), tandis que ce type d'installation est seulement autorisé pour un maximum d'un an (12 mois), la conséquence étant de dépasser ce maximum de 48 mois.
- Permettre la construction de bâtiments temporaires en question sans l'obtention préalable d'un permis de construction pour le prolongement de l'immeuble principal, la conséquence étant d'outrepasser cette exigence.
- Permettre le raccordement des bâtiments temporaires en question à l'immeuble principal, au lieu d'être situés à au moins deux mètres de l'immeuble et à un mètre entre eux, la conséquence étant d'outrepasser cette exigence.

Adoptée à l'unanimité
20190607-004

5. Stagiaire en droit et greffier adjoint

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que M. Mathieu Boissonneault soit engagé comme Stagiaire en droit et greffier adjoint aux termes d'un contrat à signer par les deux parties, suivant l'offre faite par la Ville de Montréal-Ouest en date du 5 juin, et ce, pour une durée de six (6) mois à compter du 10 juin 2019.

2) Que le Greffier soit autorisé à signer ce contrat au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité
20190607-005

6. Comité corridor vert – nominations

ATTENDU qu'Hydro-Québec prévoie de refaire la ligne électrique aérienne qui traverse le territoire de Montréal-Ouest et, à cette occasion, de réaménager le terrain sous-jacent, lequel est sa propriété ;

ATTENDU qu'Hydro-Québec est intéressée à collaborer avec la Ville en vue de l'acceptabilité sociale de ce projet, et à être informée en ce sens des enjeux locaux associés à celui-ci ;

ATTENDU qu'il serait approprié de regrouper à cette fin les différents intéressés ;

ATTENDU qu'un moyen de ce faire est de former un comité consultatif ;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

1) De constituer un comité ad hoc appelé Corridor Vert dont le mandat sera :

- de véhiculer l'information ;
- d'élaborer et articuler une vision partagée ;
- de formuler des recommandations à Hydro-Québec et à la Ville.

2) Que les personnes suivantes soient nommées membres votants dudit comité consultatif :

Membres du conseil :

- M. Dino Mazzone ;
- Mme Maria Torres.

Membres résidents :

- Mme Laura Cousineau ;
- M. Charles Dejean ;
- M. John Limeburner.

Adoptée à l'unanimité
20190607-006

7. Période de questions du public

À 8h50, la présidente annonça le début de la période de questions du public.

8. Levée de la séance

À 8h51, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
20190607-007

Maria Torres
Présidente de la séance

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20190607*